

LE DROIT CRIMINEL

DEMANDE D'UNE MESURE CONCERNANT LES PUBLICATIONS OBSCÈNES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. W. L. Houck (Niagara-Falls): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de la Justice. Si je la lui pose c'est que, lorsqu'il était dans l'opposition, il a dit beaucoup de belles choses au sujet de la vente des publications obscènes. Je me demande si, au poste qu'il occupe maintenant et qui lui permet de présenter une mesure législative au Parlement, il va agir dans ce sens et interdire la vente de littérature obscène.

L'hon. E. D. Fulton (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, je remercie le député de ses gracieuses observations ainsi que de m'avoir prévenu hier qu'il soulèverait cette question. Je lui signale que ce problème a été étudié à la dernière réunion du comité d'uniformisation des lois, qui s'est tenue à Calgary, juste avant le congrès annuel de l'Association du barreau canadien. Le comité a examiné la question et son étude a fait ressortir certains autres problèmes qu'étudie maintenant le ministère de la Justice.

J'assure à l'honorable député que je m'intéresse toujours à cette question et qu'aussi-tôt qu'il sera possible de prendre une décision et de soumettre quelque proposition, je le ferai avec plaisir.

L'hon. M. Martin: A mon avis, vous tergiversez.

(Plus tard)

PEINE CAPITALE ET CHÂTIMENTS CORPORELS—LE RAPPORT FAUTEUX

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Harold E. Winch (Vancouver-Est): J'aimerais poser une question au ministre de la Justice. Est-il en mesure de renseigner la Chambre sur la suite qu'on a donnée au rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes chargé d'étudier la peine capitale, les punitions corporelles et les loteries, ainsi qu'au rapport Fauteux? Songe-t-on à soumettre, à la présente session, une mesure législative relevant entièrement de la compétence de la Chambre des communes?

L'hon. E. D. Fulton (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, la question de l'honorable député est assez longue et, si je l'ai bien comprise, comporte trois parties. Je vais tâcher d'y répondre aussi brièvement que possible.

Nous n'avons pas eu aux dernières sessions de la Chambre, le député le sait, l'occasion d'examiner le rapport du comité mixte de la peine capitale, des punitions corporelles et des loteries. Tant que cette étude n'aura

[L'hon. M. Hees.]

pas lieu, il sera difficile de dire exactement ce que le Gouvernement fera à cet égard.

Quant à la seconde partie de la question, touchant le rapport de la commission Fauteux, je puis dire au député qu'un fonctionnement de mon ministère s'occupe exclusivement de cette question à l'heure actuelle, en vue de préparer ce qu'on pourrait appeler un document de base qui pourra servir ensuite aux entretiens qui auront lieu, espère-t-on, avec les procureurs généraux des provinces.

J'ai oublié, à mon grand regret, la dernière partie de la question posée par le député. Toutefois, je la lirai dans le hantsard et lui répondrai le plus tôt possible.

M. Winch: J'aimerais poser une question complémentaire. Prendra-t-on des mesures, à la présente session, sur les questions qui relèvent entièrement de la Chambre des communes et du Sénat, et qui touchent, par exemple, les timbres, le commerce de détail, les cadeaux dans le commerce de détail et divers autres aspects, eu égard à tous les rapports dont le ministre est maintenant en possession?

L'hon. M. Fulton: Monsieur l'Orateur, on s'occupe de ces questions au ministère, mais on y est d'avis qu'il serait opportun, avant de présenter quelque mesure législative sur l'un de ces sujets à la Chambre, de tâcher d'en venir à une entente aussi unanime que possible avec les fonctionnaires intéressés. Dois-je ajouter qu'à l'heure actuelle il n'y a pas beaucoup d'unanimité dans ce domaine? Par conséquent, nous continuons d'examiner la question, mais nous ne sommes pas, en ce moment, prêts à présenter des mesures législatives.

LE COMMERCE

INTERPELLATION AU SUJET D'UNE MISSION COMMERCIALE AU ROYAUME-UNI

A l'appel de l'ordre du jour.

M. E. G. Hansell (Macleod): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au ministre du Commerce une question inspirée par la nouvelle, venue hier du cabinet du premier ministre, selon laquelle une mission composée de cinquante membres partirait par avion le 22 novembre à destination de Londres, où elle demeurerait trois semaines. Le Gouvernement formulera-t-il une déclaration sur cette question? Dirait-il à la Chambre s'il se fait le parrain de cette mission et qui en payera les frais?

L'hon. Gordon Churchill (ministre du Commerce): Monsieur l'Orateur, une déclaration complète sera faite en temps et lieu au sujet de la mission projetée.